



Projet Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomassé et Tori-Bossito au Bénin

Dossier des marchés de Travaux

N° 002/2020/AEPHA/DP

Émis-le 23/03/2020

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE REPARATION DE VINGT-TROIS (23) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO

Autorité contractante : OXFAM BENIN

Source de financement : OmiDelta ANE

Gestion : 2020

Imputation budgétaire : A 1.3.2

Mars 2020

Projet Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito au Bénin

Dossier des marchés de Travaux

Réf n° 002/12020AEPHA/DP du 23/03/2020

1. OXFAM Bénin (ci-après nommé « le client ») a obtenu un financement de la SNV à travers le fonds OmiDelta Acteurs Non Etatiques, pour la mise en œuvre du projet *Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomasse et Tori-Bossito*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour lequel le présent avis d'appel public est lancé.
2. Les travaux concernent la réhabilitation et la réparation de vingt-trois (23) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la Commune de Tori-Bossito. C'est un marché à prix unitaires hors taxes (HT) appliqués aux prestations réellement exécutées et mesurées conformément aux dispositions d'un devis estimatif.
3. Le Directeur Pays de OXFAM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Démontage d'anciennes pompes manuelles,
 - Nettoyage des forages par soufflage,
 - Désinfection au chlore ou autres produits autorisés,
 - Construction de nouvelles superstructures,
 - Transport et installation de nouvelles pompes,
 - Fourniture de pièces de rechange et réparation d'anciennes pompes,
 - Confection & pose de panneau d'identification du site de forage réhabilité/réparé

La consistance des travaux est décrite dans le Cahier des Prescriptions Techniques (CPT). La liste des ouvrages à réhabiliter et réparer est annexée au présent dossier de renseignement et de prix.

4. Les travaux sont en deux (02) lots.
Lot 1 : Réhabilitation et réparation de dix (11) forages équipés de pompe à motricité humaine dans la commune de Tori-Bossito tranche A
Lot 2 : Réhabilitation et réparation de treize (12) forages équipés de pompe à motricité humaine dans la commune de Tori-Bossito tranche B.

Tout soumissionnaire peut soumissionner pour les deux (02) lots.

Les exigences en matière de qualification sont :

- a) être une entreprise immatriculée en République du Bénin ou dans l'un des pays de l'UEMOA,
- b) être spécialisée dans la réhabilitation des forages ou la réalisation des ouvrages de BTP et avoir réalisé au cours de ces trois dernières années (2017, 2018 et 2019) au moins deux (02) marché de réhabilitation de forages.
- c) Disposer en propriété ou en location du matériel nécessaire à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux (un atelier de soufflage, un atelier de pompage d'essai, une moule pour superstructure, une bétonnière, un vibreur, une camionnette, caisse à outils en précisant séparément : (i) les matériels appartenant en propre au soumissionnaire, et leur disponibilité actuelle, et (ii) les matériels qu'il pourra louer (attestation du loueur) ;

Section I : Instructions aux Candidats

- d) Avoir un chef de mission de niveau au moins Ingénieur en Hydrogéologie, en Hydraulique, Génie civil ou Génie rural, un responsable pompage d'essai de niveau au moins BTS en Hydrogéologie, en Hydraulique ou Génie rural, un Responsable des travaux de margelles et de pose de pompes de niveau au moins BTS en Génie civil ou Génie rural, un artisan réparateur ayant une attestation de formation. Les quatre (04) personnels clés ainsi énumérés doivent avoir chacun au moins 5 années d'expérience globale en travaux et 3 années d'expérience dans les travaux similaires;
- e) Avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2017, 2018, 2019) la réhabilitation d'au moins trente (30) forages équipé de pompes à motricité humaine à la satisfaction du maître d'ouvrage en apportant les preuves (PV de réception ou attestation de bonne fin d'exécution ou tout autre document justificatif); ces références en travaux doivent être en tant qu'entrepreneur principal ou en groupement et le maître d'ouvrage doit être une structure de l'Etat ou privée régulièrement installée et agréée par l'Etat.

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois pour chaque lot.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix tel que défini dans la Loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 de ladite Loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de OXFAM BENIN 04 BP 171, Tél 21 30 04 50, email : benin.oxfamqc@oxfam.org avec copie à viakinnou.rodrique@oxfam.org , République du Bénin et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures à compter du 23 Mars 2020
8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie à l'adresse ci-après Secrétariat de OXFAM BENIN 04 BP 171, Tél 21 30 04 50, sis à Fidjrossé en face du Restaurant QUEEN PALACE en allant vers fin pavé au plus tard le 03 Avril 2020 à 15 heures précises. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. L'ouverture sera faite le même jour et heures à la salle de conférence Oxfam en présence des soumissionnaires qui désirent assister.
9. Au cas où un soumissionnaire postule pour les deux lots, il doit présenter deux dossiers séparés en respectant les consignes du point 8 ci-dessus. Il peut être attributaire de plus d'un lot.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **2% de l'offre financière** du soumissionnaire. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours ouvrables à compter de la date limite de soumission.
11. Oxfam se réserve le droit de ne pas attribuer le marché.

Mathurin BONZI
Directeur Pays - Oxfam

